

Sommaire

3: Editorial

4-5: Agenda

6: Retour sur ...

8: Voirie

9: Réseau WIFI 20 Mo

10: Extinction de l'éclairage public

12: Enfance - Jeunesse

13: Le point sur l'application de la Loi SRU

14: Les résultats des élections

16: Les professionnels de santé

18: Cadre de vie

19: Etat civil

20: Calendrier des manifestations



Le Courrier Ruymontois Rédaction: est une publication Bernard HILDT éditée par la mairie de Ruy-Montceau.

Commission Culture et Communication

Directeur de publication: Création graphique et **Guy RABUEL** mise en page: Christophe GIBOULET

Impression:

Imprimerie CUSIN

38300 Bourgoin-Jallieu



Crédit Photo: Mairie de Ruy-Montceau Pixabay

Hôtel de ville

77 rue de la Salière Tel: 04 74 43 57 45 mairie@ruv-montceau.fr

Ouverture au public:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12 impasse de la Pitre Tel: 04 74 43 49 49

services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: 15 Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

N°unique d'appel d'urgence européen: 112 24h sur 24 Médecins: 04 74 93 29 32 Centre anti poison de Lyon: 04 72 11 69 11

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy

Régie des eaux de la CAPI Tél: 04 74 92 99 25

Numéro d'urgence: 06 34 51 25 02

Montceau

Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra

Tél: 04 74 92 40 28 Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets

Syndicat Mixte Nord Dauphiné Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30 Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Eclairage public

CAPI, tél: 04 74 27 28 00

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:

Lundi 13h30-16h30 Mercredi 13h30-16h30 Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30 Samedi 08h00-12h00

Tirage: 2 100 exemplaires Numéro de juillet 2017





le semestre vec qui s'achève, prend fin une des plus **longues** séquences électorales que nous ayons connu lors de Vème république (élections primaires, présidentielles puis

législatives). Les électeurs ont choisi de recomposer le paysage politique français.

De nouvelles synergies sont désormais à construire pour faire en sorte que nos territoires poursuivent leur développement. La tâche est difficile mais passionnante!

Sur un plan purement local, le semestre s'achève sur une note très positive car le Préfet de l'Isère vient officiellement de mettre fin à l'état de carence de la commune de Ruy-Montceau car elle a réalisé le nombre de logements locatifs sociaux fixés par l'article 55 de la Loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) pour la période triennale 2014-2016. Cela consacre notre volontarisme de répondre aux objectifs de la Loi SRU en menant une politique de construction ambitieuse et équilibrée de logements locatifs, respectueuse de la géographie et de l'identité de Ruy-Montceau, s'intégrant parfaitement à notre environnement, répondant à des critères énergétiques qualitatifs, et répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Cela permet également à la commune de récupérer les clefs de son développement en retrouvant le plein exercice de son droit de préemption urbain jusqu'alors transféré au préfet.

Autre bonne nouvelle sur ce dossier, dans le cadre de la Loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, certaines communes peuvent être exemptées des obligations fixées par l'article 55 de la Loi SRU. Nous avons donc engagé les démarches nécessaires pour que Ruy-Montceau puisse sortir dans les meilleurs délais de ce dispositif contraignant.

Cette nouvelle disposition législative récompense tout le travail que nous avons entrepris pour mettre fin à une application aveugle de la loi SRU ne tenant pas compte des spécificités de chaque territoire. Notre abnégation, nos efforts et nos différentes actions tant individuelles que collectives ont finalement porté leurs fruits.

Vous trouverez dans cette édition du Courrier Ruymontois un dossier complet consacré à ce sujet.

Vous trouverez également dans ce numéro, outre vos rubriques habituelles, le programme des festivités estivales.

Plus que jamais, avec le comité d'animation municipal, nous souhaitons organiser des manifestations populaires, susceptibles de toucher un public extrêmement large, et de renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle dans la commune.

C'est notamment l'esprit de la fête du four organisée récemment avec succès au profit du Centre Communal d'Action Sociale. Ce type de manifestation nous permet de récolter des fonds qui viennent renforcer nos possibilités d'intervention au service de l'intérêt général.

Je profite de l'occasion qui m'est ici offerte pour remercier la population ruymontoise de participer activement à ces événements. Nous vous accueillerons encore avec plaisir lors des prochaines manifestations estivales.

Je souhaite également remercier toutes les forces vives de Ruy-Montceau qui font de notre commune ce territoire à part, et qui œuvrent au «bien vivre ensemble». Je pense notamment à tous les élus qui s'investissent sans compter pour vous satisfaire, aux membres du CCAS, aux agents municipaux, aux associations et aux bénévoles qui sont particulièrement actifs à Ruy-Montceau.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Guy RABUEL

Maire de Ruy-Montceau Vice président de la CAPI **Agenda**

Vendredi 14 juillet 2017 RUP Vandredi 14 juillet 2017

CONCOVINS DE LA CONCO DE LA CONCO DE LA CONCO DE LA CONCORDA DEL CONCORDA DE LA CONCORDA DEL CONCORDA DE LA CON

Apartir de 19600
Repas sous chapitleau

GININA THE

BAL POPULARE

SUR LE CHAMP DE FOIRE ENTRÉE GRATUITE PARKING GRATUIT

Fête de la Sainte-Anne à Montceau Samedi 29 juillet 2017 Dimanche 30 juillet 2017

Ball-Trap Samedi et dimanche de 10h00 à 22h00 Lieu dit La Chapelle

Pétanque en doublettes Challenge Pignoly Samedi à partir de 13h30





Dimanche 1er octobre

15h30 à la salle de la Salière

Magie, Conte, Jonglage, Clowns.

Adultes 8€, enfants moins de 12 ans 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 4 ans







Classique des Alpes de cyclisme

our sa 3^{ème} édition, la classique des Alpes juniors Ruy-Montceau – La Bridoire (127 km) réunissait une nouvelle fois de nombreuses équipes de jeunes

amateurs parmi lesquels on retrouvera certainement de futurs champions professionnels.

2 Fête du four à bois

En ce lundi de Pentecôte, la 5ème fête du four a tenu toutes ses promesses. Une réussite pour les bénévoles du Comité d'Action Municipal qui ont confectionné et fait cuire près de 1100 pièces

(pains, saucissons briochés, tartes au sucre, pizzas et flammeküeches) vendus toute la matinée au profit du CCAS.

Remise de chèque

Suite à la 5^{ème} randonnée pédestre organisée par les bénévoles de Ruy-Montceau et Anim' Montbernier de Bourgoin-Jallieu au profit de la lutte contre le cancer, un chèque de 7 500 € a été remis au centre de recherche de l'hôpital Léon Bérard et un chèque de 7 500 € au service hématologie de l'hôpital Lyon Sud.

Les médecins présents ont apprécié ce geste et dans leurs remerciements ont encouragé tous ces bénévoles à poursuivre cette action au profit des malades.

Le pot de l'amitié et de l'espoir est venu clôturer cette sympathique manifestation.

Rencontres annuelles avec les élus

Comme chaque année, les traditionnelles rencontres annuelles avec les élus se sont tenues à la mi-juin.

L'occasion, pour le maire et chaque vice-président de commission, de faire le point sur les actions et les réalisations de l'année et de présenter les projets pour les mois qui viennent.

Ces trois réunions ont permis aux habitants de poser toutes leurs questions et d'échanger avec les élus au cours d'un moment de convivialité.

En bref

Vie associative

Un nouvel occupant à la grange des associations

La savate ruymontoise vient d'intégrer la grange des associations située rue de Lavitel. Elle rejoint les associations déjà présentes sur ce site: le Pétanque club, les Minois ruymontois, l'AS Randonneurs, le GARM, le Sou des écoles de Ruy, le Comité d'animation municipal et l'Amicale du personnel communal.

Toutes les associations qui ont fait une demande ont donc obtenu un local.

Forum des associations
Vendredi 8 septembre 2017
à partir de 17 heures
Au hall des sports

Prêt d'un véhicule aux associations

Dans le cadre des actions conduites en faveur du monde associatif, la commune met à disposition des associations de Ruy-Montceau un véhicule 9 places pour les besoins en transport sur les manifestations en lien avec leur activité.

Ouvert depuis un an, ce service est régulièrement utilisé par de nombreuses associations.

La réservation du véhicule s'effectue auprès des services techniques soit par téléphone (04 74 43 49 49) soit par courriel (services.techniques@ruymontceau.fr).



7



Entretien courant des voiries.

La commune consacre une part importante de son budget (280 000 € en 2017) pour des travaux d'entretien et de grosses réparations de la voirie, afin de maintenir le réseau dans un état satisfaisant de conservation et de sécurité pour la circulation publique.

La commission a donc établi un programme important de revêtement d'entretien en bi-couche.

Cette technique de réalisation des couches de surface a été expliquée dans l'édition de janvier 2017 (voir page 11 : maudits gravillons!).

Ces revêtements concernent les chemins de La Chapelle, de Marguinière, de Récalaine, du Vernay, de Bouezy, des Vignes, ainsi que les impasses des Bleuets et des Peupliers.

Travaux neufs

Rue de Lavitel / Champ de foire

Aménagement entre la caserne des Pompiers et le haut du champ de foire comprenant : un cheminement sécurisé des piétons , un parking en épis (17 places), barrières bois en séparation et protection, clôture grillage treillis soudé pour fermeture du champ de foire.

Clos Raffet

L'impasse du Raffet sera aménagée et prolongée pour une bonne desserte (voirie et tous réseaux) des habitations existantes, des logements OPAC en cours de construction et de la partie haute du terrain communal qui sera divisée en 4 lots constructibles (maisons individuelles).

Un plateau surélevé sera réalisé sur la rue de Lavaizin pour sécuriser le carrefour .

Ces travaux , financés par la commune, débuteront en septembre.

Vie de Boussieu

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électriques, télécom, éclairage) financés par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) avec participation de la CAPI et de la commune, seront réalisés entre septembre et la fin d'année.

Rond point de la Vieille Borne

Le giratoire sera requalifié pour permettre la création d'une nouvelle branche destinée à desservir l'urbanisation du «terrain Piraud» ; la configuration actuelle ne prévoyait que l'embranchement de la future voie nouvelle, dont la réalisation est souhaitée pour les deux prochaines années !

Ces travaux, financés par la CAPI devraient commencer en septembre.

« Terrain Piraud »

A l'automne 2017 débuteront les travaux, financés par SEMCODA, de construction des voiries et réseaux divers pour la desserte des logements programmés (résidence Seniors, logements locatifs, maisons individuelles)

Montceau Travaux ENEDIS (ex EDF)

ENEDIS effectuera en juillet une extension souterraine de ligne HTA entre le chemin du Combat et le chemin des Traîneaux pour créer un nouveau poste de transformation destiné à renforcer le quartier et desservir les logements SEMCODA en cours de construction.

Ces travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation de la circulation.

Tous ces chantiers vont inévitablement entraîner des perturbations de circulation et des nuisances pour les riverains et les usagers de ces voies.

D'avance merci pour votre compréhension, votre patience et surtout votre prudence.



e département de l'Isère a engagé depuis plusieurs années une politique de développement numérique de son territoire.

Il a notamment lancé une politique ambitieuse de déploiement du très haut débit, destinée à couvrir, à terme, l'intégralité du territoire départemental, sur la base d'une infrastructure fibre optique, de collecte et de desserte.

Dans l'attente du déploiement et du basculement vers une desserte en fibre optique, la municipalité a obtenu du département que Ruy-Montceau puisse être couvert par un réseau radio wifi 20 Mo.

Tous les secteurs de la commune se trouvant en rose ou en violet sur la carte ci-dessous sont théoriquement éligibles au service haut débit radio 20 Mo.



Procédure d'éligibilité

Les particuliers, artisans, commerçants et industriels peuvent vérifier leur éligibilité et choisir l'un des deux FAI (fournisseur d'accès internet) disponibles sur le site www.iserehd.net.

Ensuite, la procédure est la suivante:

- -Le client appelle un FAI de son choix.
- -Le FAI lui valide son éligibilité.
- -Le FAI envoie une box au client.

-Un installateur agréé prendra contact avec le client pour décider d'un jour et d'une heure d'installation.

Important:

- -Les installations sont gratuites.
- -Il est possible que, dans certains cas, l'installateur déclare le client inéligible en raison d'obstacles présents entre le site émetteur et le site récepteur.

Plus d'informations sur www.iserehd.net



ne réflexion a été engagée par la commune avec la CAPI afin de minimiser l'impact de l'éclairage public sur l'environnement, la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution lumineuse, et de maîtriser les dépenses d'énergie.

Cette réflexion a conduit à expérimenter une démarche innovante, l'extinction de l'éclairage public sur notre territoire.

Cette action entre dans le nouveau cadre législatif du Grenelle de l'Environnement. En France, plus de 12 000 communes se sont déjà engagées dans cette démarche.

L'extinction nocturne, en quoi ça consiste?

Cela consiste à éteindre l'éclairage public dans les rues, au milieu de la nuit, pendant des plages horaires peu fréquentées par la population.

Les plages d'extinction varient en fonction de l'activité humaine, les plages usuelles d'extinction sont de 22h00 à 06h00 et certaines communes ne rallument même pas l'éclairage le matin.

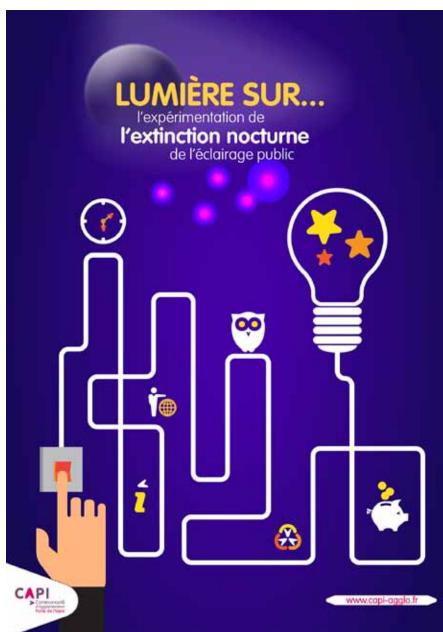
Dans une logique de territoire à l'échelle de la CAPI, la plage proposée pour l'extinction sur la commune de Ruy-Montceau sera de minuit à 05h00.

L'extinction nocturne, pourquoi?

Elle répond à plusieurs objectifs :

•Des enjeux écologiques en réduisant la pollution lumineuse nocturne, en réduisant l'impact sur la biodiversité ou en respectant mieux les rythmes jour/nuit de la faune et la flore, ou en limitant fortement les émissions de CO2 et ses effets.

- •Des enjeux de bien être des habitants en réduisant les nuisances et la pollution lumineuse pour améliorer le confort et la santé des usagers.
- •Des enjeux économiques en réduisant fortement la consommation d'électricité, la facture énergétique annuelle et les dépenses de fonctionnement.



L'extinction nocturne, comment?

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la mise en place d'horloges astronomiques dans les armoires de commande d'éclairage public concernées afin de piloter les coupures aux heures souhaitées.

Cette technologie est déjà en place dans notre commune suite aux campagnes de rénovation des armoires de commandes.

Seuls 11 points lumineux (1 au Plantier, 2 à Falizan, 1 à Taillis Magot, 3 à Saint-Pierre, 1 à Champety, 1 à Jouhaut, 1 à Loudon, 1 à grand Loudon) sur les 601 présents sur la commune de Ruy-Montceau ne pourront pas être éteints pour des raisons techniques. Les 590 autres points lumineux seront éteints de minuit à 05h00.

Ce projet sera expérimenté sur une durée de 6 mois, à partir du 24 juillet 2017.

Un retour sur l'expérience se fera auprès des riverains et des ajustements pourront être envisagés tout au long de l'expérience.

A l'issue de cette expérimentation, le conseil

municipal tirera le bilan de l'expérience et décidera de maintenir ou non le dispositif.

Des panneaux d'information de cette expérience seront installés aux entrées de la commune par la CAPI. Une information des habitants et un arrêté indiquant précisément la procédure de l'expérimentation et les horaires d'extinction seront réalisés.



Le saviez-vous?

La commune de Ruy-Montceau dispose d'un parc d'éclairage public de 601 points lumineux.

La consommation annuelle d'électricité est de 375 469 kWh soit 33 tonnes de CO2, pour une facture énergétique de l'ordre de 48 811 €/an.

Une extinction de 5 heures en milieu de nuit devrait permettre de diminuer de 43% la consommation énergétique et de 30% le coût de fourniture de l'énergie, ainsi que de réduire les frais de maintenance liés à l'usure du matériel.

Rénovation du plafond du hall des sports

Début avril 2017, une dalle est tombée du plafond du hall des ports.

Un arrêté municipal de fermeture a été immédiatement pris pour sécuriser le site.

L'entreprise La Belmontoise a réalisé dans un temps record la rénovation de la totalité du plafond du hall des sports avec des matériaux qui vont renforcer l'isolation phonique et thermique de ce bâtiment. Le coût des travaux est de 65 466 € TTC

Le hall des sports a été rouvert au public le 15 mai 2017. Il convient de noter que pendant cette fermeture, grâce au beau temps qui a régné, les écoles et les différentes associations ont pu utiliser les espaces extérieurs pour leurs activités sportives. Un accord a été trouvé avec les communes voisines



pour le prêt de leur gymnase au Basket-Club. Au final, ni les écoles ni les associations locales n'ont été durablement impactées.

Nous ne pouvons que déplorer que, depuis la fin des travaux, le plafond ait été déjà vandalisé, certains prenant malheureusement un malin plaisir à vouloir faire tomber les dalles de plafond.

44

Enfance - jeunesse

Maintien des temps d'activités périscolaires

a mairie de Ruy-Montceau a pris la décision, en

accord avec les partenaires éducatifs (écoles, familles) de ne pas modifier les rythmes scolaires à la rentrée 2017.

En effet, le fonctionnement actuel, avec les vendredis après-midis libérés et des intervenants de qualité a demandé un gros travail de mise en place et fait désormais le consensus sur la Commune. S'ils constatent une fatigue plus importante des enfants,

les partenaires louent néanmoins à l'unisson l'organisation, la sécurité et le contenu très apprécié des TAPS.

Il faut savoir qu'à l'heure actuelle aucun décret officiel n'est paru autorisant un éventuel retour à la semaine de quatre jours.

Dans le respect des familles qui ont mis en place une organisation logistique en ce sens et des agents qui

> interviennent pour animer ces temps, il convient de ne rien précipiter.

> Le Comité de pilotage mis en place en 2013 et chargé d'évaluer le dispositif continuera à travailler toute l'année prochaine pour envisager la suite en fonction des directives gouvernementales.

De nouvelles activités viendront encore enrichir les vendredis après-midi des petits ruymontois l'année prochaine.



Attention, jeux dangereux!

C'est par le biais du jeu que le service éducationjeunesse de la mairie de Ruy-Montceau a pris l'initiative d'informer les enfants sur la dangerosité de pratique des jeux dangereux dans les cours de récréation.

Après avoir pris contact avec l'APEAS (association pour la prévention des jeux dangereux), la coordinatrice enfance/jeunesse a animé avec un parent délégué par ailleurs enseignant, trois temps d'intervention avec une classe de CP, une classe de CE1 et une classe de CE2 de l'école élémentaire Ruy-Centre pendant les Temps d'activités Périscolaires du vendredi aprèsmidi.

L'association APEAS a fourni un jeu de plateau ainsi

qu'un guide d'utilisation afin d'informer de manière ludique sur certaines pratiques qui, sous couvert de jeux, peuvent s'avérer dangereuses.

Grâce aux jetons obtenus après chaque bonne réponse, les enfants renforcent les connaissances acquises et confortent les attitudes responsables au plan individuel et collectif.

L'adulte accompagnateur sollicite la participation de chaque enfant pour répondre aux questions, mimer les situations ou dessiner. Il reformule pour éviter les maladresses, les erreurs ou les clichés.

Une initiative qui a enthousiasmé les enfants tout en leur donnant des outils pour mieux comprendre et réagir à ces éventuelles situations.

à la rentrée 2017-2018

es effectifs prévisionnels sont stables aussi bien à Ruy qu'à Montceau.

Aucune fermeture ni ouverture de classe n'est envisagée lors de la prochaine rentrée scolaire.

A noter que les bâtiments scolaires sont parfaitement dimensionnés pour répondre à une éventuelle hausse future des effectifs puisque deux salles de classes dans le bâtiment périscolaire de Ruy, une salle de classe à l'école élémentaire de Ruy, et une salle de classe à l'école élémentaire de Montceau sont encore disponibles.



Depuis 2011, en application de l'article 55 de la Loi solidarité et renouvellement urbain (SRU), Ruy-Montceau est soumise à l'obligation de construire 20% de logements locatifs sociaux par rapport au nombre de résidences principales de la commune.

En 2016, selon l'Insee, la commune comptait 1 816 résidences principales, et doit donc construire 363 logements locatifs sociaux d'ici 2025 pour être en conformité avec les objectifs de la Loi SRU.

Ces objectifs sont déclinés par période triennale.

L'objectif de production était de 71 logements locatifs sociaux, pour la période 2014-2016.

Sur cette période ce sont 114 logements qui ont été réalisés (ou financés) :

- -Résidence Les Marronniers et anciens services techniques, rue de la Salière : 17.
- -Résidence Les Lupins, chemin des Traîneaux : 14.
- -Clos Raffet, rue de Lavaizin: 9.
- -Les Balcons de la Ratelle, chemin de La Ratelle : 9.
- -Entrée ouest de Ruy : 65.

Par un arrêté du 30 mai 2017, le préfet de l'Isère a mis fin à l'état de carence de la commune de Ruy-Montceau car elle a réalisé l'objectif fixé pour la période 2014-2016.

L'excédent de 43 logements pourra être reporté sur la période triennale 2017-2019 dont l'objectif a été fixé par l'Etat à 94 logements à construire.

Malgré le volontarisme politique affiché, la commune a donc toujours un déficit de 174 logements à construire d'ici 2025.

C'est pourquoi la municipalité a pris part à de nombreuses initiatives, tant locales que nationales, pour faire évoluer le dispositif mis en place par la Loi SRU.

C'est donc avec satisfaction qu'a été accueillie la Loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 qui donne la possibilité pour certaines communes d'être exemptées des obligations prévues par l'article 55 de la Loi SRU.

Les démarches ont donc été entreprises, avec le soutien de la CAPI, pour que la commune soit exemptée de ses obligations lors des prochaines périodes triennales.

Pour étayer la demande présentée auprès de services de l'Etat, trois arguments majeurs ont été déployés. Ruy-Montceau souffre de difficultés structurelles pour construire des logements (carte des risques, plan de prévention du risque inondation, réseau d'assainissement inadapté) qui rendent inconstructibles une bonne partie de son territoire. Ruy-Montceau fait partie de la CAPI qui a un taux de logements locatifs de 33%, avec un parc de logement social fluide et sans tension.

Ruy-Montceau ne dispose pas de transport public urbain développé.



Nous ne manquerons pas, dans nos prochaines éditions, de vous tenir informés de la suite qui sera réservée à cette démarche.



Elections présidentielles Premier tour, 23 avril 2017

	R	uy 1	R	luy 2	Ruy 3		Montceau		Ruy-Montceau		
Inscrits	846			831		853		1108		3 638	
Votants		694	678		719		928		3 019		
Blancs		17	13		13		20		63		
Nuls		6	7		3		5		21		
Exprimés	671		658		703		903		2 935		
Participation	82,03%		81,59%		84,29%		83,75%		82,99%		
Nicolas DUPONT-AIGNAN	40	5,96%	48	7,29%	59	8,39%	53	5,87%	200	6,81%	
Marine LE PEN	169	25,19%	169	25,68%	142	20,20%	245	27,13%	725	24,70%	
Emmanuel MACRON	153	22,80%	176	26,75%	179	25,46%	224	24,81%	732	24,94%	
Benoit HAMON	32	4,77%	36	5,47%	29	4,13%	34	3,77%	131	4,46%	
Nathalie ARTHAUD	4	0,60%	4	0,61%	4	0,57%	0	0,00%	12	0,41%	
Philippe POUTOU	6	0,89%	4	0,61%	2	0,28%	4	0,44%	16	0,55%	
Jacques CHEMINADE	0	0,00%	1	0,15%	1	0,14%	2	0,22%	4	0,14%	
Jean LASSALLE	12	1,79%	4	0,61%	4	0,57%	11	1,22%	31	1,06%	
Jean-Luc MELENCHON	85	12,67%	72	10,94%	86	12,23%	147	16,28%	390	13,29%	
François ASSELINEAU	4	0,60%	5	0,76%	5	0,71%	12	1,33%	26	0,89%	
François FILLON	166	24,74%	139	21,12%	192	27,31%	171	18,94%	668	22,76%	
	671	100%	658	100%	703	100,%	903	100%	2 935	100%	

Deuxième tour, 7 mai 2017

	Ru	ıy 1	Ruy 2		Ruy 3		Montceau		Ruy-Montceau	
Inscrits	846		831		853		1 108		3 638	
Votants	674		653		685		879		2 891	
Blancs	83		50		75		62		270	
Nuls	•	27		20		20		21	88	
Exprimés	564		583		590		796		2 533	
Participation	79,67%		78 <i>,</i> 58%		80,30%		79,33%		79,47%	
Marine LE PEN	218	38,65%	209	35,85%	210	35,59%	320	40,20%	957	37,78%
Emmanuel MACRON	346	61,35%	374	64,15%	380	64,41%	476	59,80%	1 576	62,22%
	564	100%	583	100%	590	100%	796	100%	2 533	100%

Elections législatives Premier tour, 11 juin 2017

	R	uy 1	R	Ruy 2	R	uy 3	Moi	ntceau	Ruy-Mo	ntceau
Inscrits	839		826		849		1 103		3 617	
Votants	,	475	430		442		535		1 882	
Blancs		11	7		3		4		25	
Nuls		2	0		1		2		5	
Exprimés	462		423		438		529		1 852	
Participation	56,62%		52,06%		52,06%		48,50%		52,03%	
Isabelle SADESKI	4	0,87%	2	0,47%	3	0,68%	1	0,19%	10	0,54%
Jean-Baptiste WEBER	5	1,08%	9	2,13%	1	0,23%	3	0,57%	18	0,97%
Alexandre BOLLEAU	28	6,06%	20	4,73%	16	3,65%	19	3,59%	83	4,48%
Cécile VIALLON	9	1,95%	9	2,13%	10	2,28%	20	3,78%	48	2,59%
Denise GOMEZ	5	1,08%	3	0,71%	8	1,83%	2	0,38%	18	0,97%
Gérard DEZEMPTE	93	20,13%	74	17,49%	77	17,58%	115	21,74%	359	19,38%
Alain MOYNE-BRESSAND	107	23,16%	96	22,70%	82	18,72%	95	17,96%	380	20,52%
Cendra MOTIN	149	32,25%	174	41,13%	193	44,06%	212	40,08%	728	39,31%
Michael AYDIN	43	9,31%	28	6,62%	36	8,22%	48	9,07%	155	8,37%
Frédérique PENAVAIRE	13	2,81%	6	1,42%	9	2,05%	7	1,32%	35	1,89%
Bruno LIENARD	6	1,30%	2	0,47%	3	0,68%	7	1,32%	18	0,97%
	462	100%	423	100%	438	100,%	529	100%	1 852	100%

Deuxième tour, 18 juin 2017

	Ruy 1		Ruy 2		Ruy 3		Montceau		Ruy-Montceau	
Inscrits	838		826		849		1 103		3 616	
Votants	430		401		375		505		1 711	
Blancs	25		19		9		25		78	
Nuls	9		3		7		5		24	
Exprimés	396		379		359		475		1 609	
Participation	51,31%		48,55%		44,17%		45,78%		47,32%	
Gérard DEZEMPTE	171	43,18%	142	37,47%	138	38,44%	187	39,37%	638	39,65%
Cendra MOTIN	225	56,82%	237	62,53%	221	61,56%	288	60,63%	971	60,35%
	396	100%	379	100%	359	100%	475	100%	1 609	100%

Une nouvelle responsable des services techniques

C'est le 29 mai 2017 que Maï-Thy DEGORE a pris ses fonctions de responsable des services techniques suite au départ de Laurent GUIBOREL.

Native de la commune, géomètre topographe de formation, elle s'est rapidement orientée vers les travaux publics.

Après quelques années passées en entreprises, Maï-Thy Degore a fait le choix d'intégrer en 2010 la fonction publique territoriale en rejoignant la CAPI puis la Communauté de Communes des Vallons de la Tour où elle était responsable du service voirie.





LES AUTRES THÉRAPEUTES

ART THERAPIE		
Carole AUBOURG	1187 chemin de Loudon	06 10 48 41 00
DIGITOPUCTURE B. COULOUVRAT	51 avenue de la Vieille Borne	06 14 20 26 09
KINESIOLOGUE Anne FROMENTOUX	1 vie Etroite	06 22 42 91 09
HYPNOTHERAPEUTE Olivier FONTAINE	1 vie Etroite	06 74 30 34 00
LITHO THÉRAPEUTE Emilie MAISONNEUVE	1 vie Etroite	07 83 10 08 90
NATUROPATHE - PRATICIENNE MASSAGE BIEF Martine MARTINOD-NIARFEIX	N-ETRE 18 ZA Le Pérelly	06 28 02 75 04
NATUROPATHE Christine SAUGEY	7 rue de Lavitel	06 74 64 89 06
PRATICIENNE EN TOUCHER THÉRAPEUTIQUE ENSEIGNANTE EN DANSE THÉRAPIE		
Marie-Pierre CHABAUD	1 vie Etroite	06 08 92 03 92
RÉFLEXOLOGUE Michèle PEYNACHE	1 vie Etroite	06 80 17 27 24
SOINS ENERGETIQUES CHINOIS Christine JAQUEMET-TERRIER	1 vie Etroite	06 18 78 63 18
SOPHROLOGUES Ghislaine LACROIX	24 rue de Lavaizin	06 79 02 98 43

En bref

Hommage

La politique de mémoire des conflits contemporains s'attache à conserver et à transmettre aux jeunes générations le souvenir des combattants et des principes qui les animaient, ainsi que celui des actions, des combats menés au nom des valeurs de la République, valeurs qui participent au sentiment d'appartenance à la Nation.

C'est au nom de ce principe et attaché au devoir de mémoire suite à son parcours en Algérie qui l'a beaucoup marqué que Georges CHAVRIER a toujours voulu donner plus de solennité aux cérémonies



Les prochaines cérémonies commémoratives: Vendredi 14 juillet 2017 Mercredi 23 août 2017 Samedi 11 novembre 2017 commémoratives.

Membre de la FNACA depuis 40 années, porte-drapeau pendant 10 ans, il en a pris en 1997 la présidence sans avoir manqué une seule cérémonie.

Pour lui, « commémorer c'est se souvenir ensemble ».

Passionné, correspondant mémoire et histoire pour le canton, tenant au respect du protocole, à la tenue des porte-drapeaux, il a toujours gardé la flamme du résistant.

Aujourd'hui, Georges CHAVRIER souhaite prendre du recul en laissant à la fin de cette année sa place et son rôle lors des cérémonies aux monuments aux morts.

Ensemble, améliorons notre cadre de vie

En parcourant la commune, vous pourrez constater que les canisses PVC et les toiles occultantes de séparation se multiplient au bord de nos chemins.



Si on peut comprendre la volonté des habitants de préserver leur intimité, force est de constater que la couleur de ces matériaux vieillit très mal et nuit considérablement à nos paysages.

C'est d'autant plus regrettable que les haies vives, éléments remarquables et traditionnels du patrimoine isérois, assurent exactement les mêmes fonctions mais avec une valeur ajoutée esthétique et écologique.

En effet, les haies changent de teintes au rythme des saisons et offrent un festival de couleurs.

En plantant des arbres à fleurs ou à baies, vous apprécierez, à chaque saison une nouvelle palette de couleurs.

Planter une haie vive est aussi un geste pour préserver l'environnement et maintenir la biodiversité.

La haie est un lieu de vie pour les oiseaux, les insectes et autres petits mammifères. Elle leur apporte abri et nourriture et vous offre un beau spectacle de la nature.

Pour réussir une belle haie et préserver les paysages ruymontois, 4 règles d'or sont à respecter :

1. P rivilégiez les essences locales et évitez de planter des espèces exotiques (thuyas, cyprès, lauriers, érables negundo...) afin de respecter la diversité des paysages isérois.

- 2. Plantez au moins six essences différentes pour une plus grande biodiversité et résistance aux maladies.
- 3. Plantez différents étages de haie (herbacé, arbustif, arboré) qui serviront de gîte et de couvert aux coccinelles, hérissons, mésanges, chauvessouris, chouettes, chevêches....
- 4. Créez de nouvelles haies et maintenez celles existantes pour favoriser le déplacement des animaux, pour lutter contre la sécheresse et pour participer à l'équilibre des écosystèmes.

Les haies témoignent tout autant de l'histoire du monde rural que de la qualité environnementale des espaces plus urbains.



Rappel réglementaire

Distances de plantation (article 671 du Code civil)

Entre deux propriétés, à défaut de règlements et d'usages, les arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés à au moins :

- . à 2 mètres de la limite séparative pour les haies dont la hauteur est supérieure à 2 mètres.
- -à 0,5 mètres de la limite séparative pour les haies inférieures à 2 mètres de hauteur.

En bordure de voie publique, pensez également à élaguer vos haies afin d'assurer une bonne visibilité des panneaux de signalisation et d'offrir aux usagers une meilleure sécurité aux abords des intersections.

Naissances

CHARBONNEAU Élina née le 14 décembre 2016
CARRAZ Adélie née le 17 janvier 2017
FECHTIG VIGAT Augustin né le 13 février 2017
FECHTIG VIGAT Anna née le 13 février 2017
RICCARDI Mila née le 07 mars 2017
DUPOIS Thaïs née le 14 mars 2017
MOREL Émaéva née le 05 avril 2017
FONTAINE Charlie né le 16 avril 2017
MARON Timéo né le 09 mai 2017
VACCA Valentine née le 21 mai 2017

Décès

PRUDHOMME Jackie le 26 décembre 2016
ROY Marius le 03 janvier 2017
BARBIER Christian le 16 janvier 2017
AMPRIMO née BORDEL Florine le 14 février 2017
GAGET née RIGAL Jacqueline le 28 février 2017
CHICHIGNOUD née LAMBERT Yvette le 31 mars 2017
GRAINGER Alain le 08 mai 2017
GOY Jean-Claude le 10 mai 2017
PERRIN Daniel le 11 mai 2017
CHOURAKI Jean-Claude le 30 mai 2017
GARCIN née PILLER Michelle le 09 juin 2017

Mariages

GRUSON Timothée et CHANAS Eliane le 14 janvier 2017
GAMÉ Bernard et FIOL Aline le 14 janvier 2017
FERDINAND Jade et MELONI Sandrine le 15 février 2017
SICART Vincent et HERBRETEAU Adeline le 15 avril 2017
TRAINI Matthieu et REY Nathalie le 29 avril 2017
OLIVER-BALLESTER Jean Jacques et GINES Sylvie le 13 mai 2017

Points de vue

Bilan à mi-mandat.

Un début de mandat qui en met plein la vue : une maison des associations rutilante qui a coûté près de 200 000€ alors que les associations qui le demandent n'y ont pas toutes leur place, des logements sociaux qui poussent comme des champignons, plus que demandé et ce malgré une grève de la faim de notre maire pour signifier haut et fort que les exigences de l'état n'étaient pas possibles à honorer, un bâtiment scolaire à Ruy flambant neuf pour plus de 2 000 000€ et pourtant déjà trop exigu ...

Tout irait pour le mieux si les aménagements indispensables pour notre sécurité de tous les jours n'étaient pas laissés de côté.

Non entretenu depuis plus d'un mandat, le hall des sports a été fermé pendant plus de 2 mois; Les plaques du plafond tombaient les unes après les autres, risquant de blesser grièvement les utilisateurs. Nos associations et nos écoliers ont été privés d'activités sportives pendant tout ce temps. Pourtant, ce n'est

pas faute d'avoir alerté la majorité!

Avec toujours plus de trafic, notre voirie n'en peut plus d'être rafistolée avec des petits cailloux.

Sans oublier les parents en attente de réponses sur l'encadrement et la sécurité des enfants. Les espaces d'accueil sont déjà trop exigus or la commune est amenée à se développer!

La liste est longue!

Et pendant ce temps, le PLU, nouvellement adopté est modifié au bout de 6 mois ! Les transactions immobilières où les terrains sont bradés se poursuivent ...

Mais jusqu'où va-t-on aller sans que soit prises en compte les préoccupations quotidiennes de nos concitoyens?

L'opposition municipale, Groupe 'Présents pour Ruy Montceau'.

Calendrier des manifestations du 2^{ème} semestre 2017

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Octobre

Juillet

- 06: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
- **06:** Concours de pétanque vétérans à la grange des associations.
- 14-Fêtes d'été à la salle de Lavitel et au champ de foire.
- 23: Fête du moto-club Les Rupt à la salle de Lavitel.
- 29-30: Fêtes de la Sainte-Anne à Montceau à la salle Annequin. Ball trap et pétanque.

- **01:**Spectacle Soleil de clown à la salle de la Salière.
- O1:Rando VTT du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
- **05**:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
- **07:**Foire de la Saint-Denis à la salle de Lavitel et au champ de foire.
- 14:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
- 14-15: Exposition de Couleur et toile à la salle de la Salière.
- 19:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
- 21-22: Marche du four du Téléthon à la salle Annequin.
- 22:Potée du moto-club Les Rupt à la salle de Lavitel.
- 31:Soirée Halloween au hall des sports.

Août

- 13: Pucier du Téléthon à la salle de Lavitel et au champ de foire.
- 26: Challenge de pétanque de la Grange à la grange des associations.

Septembre

- O3: Course La Berruyenne de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
- 06: Assemblée générale des Minois à la buvette du hall des sports.
- **08:**Forum des associations au hall des sports.
- **09:** Challenge J.Rabatel de l'Amicale des sapeurs pompiers au champ de foire.
- 16-17: Journées européennes du patrimoine et Chapelle en fête des Godas.
- 16-17: Exposition «Ruy-Montceau, d'hier à aujourd'hui à la salle de la Salière.
- 16-17: Tremplin jeunes talents du GARM au hall des sports.
- 21: Repas des 80-90 ans du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
- 22: Assemblée générale de Ozidé à la salle de Lavitel.
- 29: Assemblée générale de la FNACA à la salle de Lavitel.
- 30 Repas des sociétaires de la Pétanque de Ruy à la salle Lavitel.

Novembre

- 01:Vide grenier et diots du Basket à la salle de Lavitel.
- **02:**Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
- 11:Boudins de l'Amicale des sapeurs pompiers à la caserne.
- 11:Spectacle du Tennis à la salle Annequin.
- 12:Repas choucroute cu Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
- 16: Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
- 17:Soirée beaujolais de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
- 17:Théâtre du Téléthon à la salle Annequin.
- 25:Loto du Sou des écoles de Ruy du hall des sports.
- 26:Boudins de l'USRM à la buvette du hall des sports.
- 26: Assemblée générale de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.

Décembre Décembre

- 01-02:Téléthon au hall des sports.
- **07:**Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
- 13: Rencontre enfants de Ozidé à la salle de Lavitel.
- 15:Fête de Noël de l'école Kimmerling à la salle Annequin.
- 16:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
- 21:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.